

Critères de participation des
athlètes de clubs HN aux
Tournois Continental Open

— Critères de participation des athlètes de clubs HN aux tournois de type Continental Open



Les critères d'éligibilité sont fixés par la direction de la Haute performance.

Les critères d'accès:

Les compétitions Seniors de type « **Continental Open** » sont ouvertes aux judokas de nationalité française qui répondent à l'un des critères ci-dessous sous réserve de leur présence régulière aux entraînements et stages proposés par la fédération.

- Sélectionné en EDF pour les compétitions suivantes : championnats d'Europe, championnats du Monde, Jeux Olympiques, Master, Grand Slam, Grand Prix, Continental Open, Universiades, Jeux de la Francophonie, Jeux Méditerranéens
- Les 8 premiers du championnat de France 1^{ère} division
- Sélectionné Europe et Monde Juniors ou -23

— Critères de participation des athlètes de clubs HN aux tournois de type Continental Open



- **1^{er/ère} à l'Open de Visé Masculin + Herstal Féminin Seniors**
- **2 podiums en « European Cup » ou Open de Visé Masculin ou Herstal Féminin Seniors**
- **Podium en Continental Open**
- **Liste Pôle INSEP ou Collectif National**
- **Décision du National (hors critères ci-dessus)**

Les critères sont valables un an de date à date.

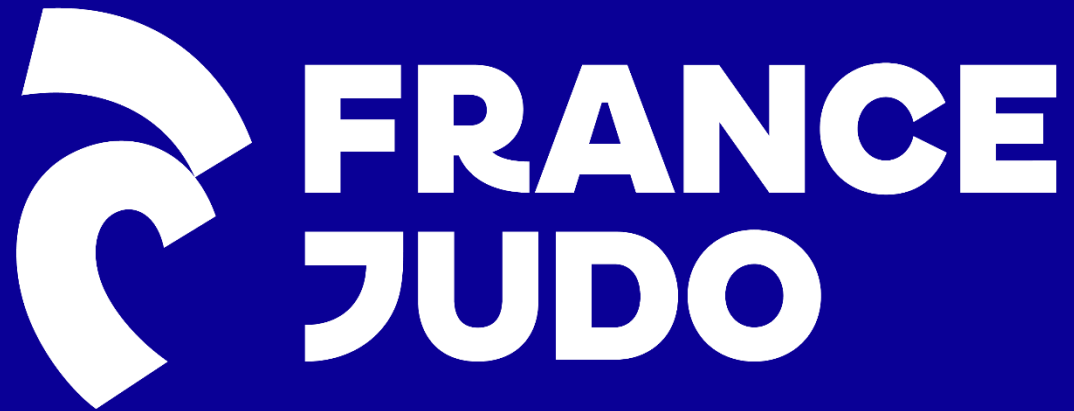
— Critères de participation des athlètes de clubs HN aux tournois de type Continental Open



Une liste d'ayant droit sera établie mensuellement et consultable sur le site fédéral.

Elle indiquera le nom des athlètes concernés ainsi que la date d'expiration de leur droits.

Les clubs devront s'engager à respecter strictement le processus d'inscription ainsi que les délais de rigueur sous peine de voir leurs engagements annulés.



www.ffjudo.com
